

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 07/11/2022

OBJET : Signature d'un marché public de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration et extension de l'école maternelle et d'un restaurant scolaire Paul Cézanne

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 26

Date convocation 28/10/2022

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle ANSOLIA, le sept novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEMME, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI (arrivée au point n°8), Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Didier RICHERD

Procurations :

Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

Marie-Claire PAQUET à Liliane BLAISE

Excusé

Marie-Hélène BERNARD, Emmanuelle SCHARFF

Isabelle BRETTON Directrice Générale des Services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Xavier FELIX expose que le marché public de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration et extension de l'école maternelle et d'un restaurant scolaire Paul Cézanne a été attribué à la société 2BR 582 Allée de la Sauvegarde 69009 Lyon pour un montant de 213 150€ HT soit 255 780€ TTC

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du 25 mai 2020 relatives aux attributions accordées à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal,

Dont acte

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire